



Conseil Economique
et Social

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/1997/L.10/Add.10
28 août 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-neuvième session
Point 13 c) de l'ordre du jour

QUESTIONS FINALES

ADOPTION DU RAPPORT SUR LA QUARANTE-NEUVIEME SESSION

Projet de rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures
discriminatoires et de la protection des minorités sur
sa quarante-neuvième session

Rapporteur : M. Marc Bossuyt

TABLE DES MATIERES *

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
X. PREVENTION DE LA DISCRIMINATION A L'EGARD DES MINORITES ET PROTECTION DES MINORITES		

*Le document E/CN.4/Sub.2/1997/L.10 et ses additifs contiennent les projets de chapitres du rapport relatifs à l'organisation de la session et aux divers points de l'ordre du jour. Les résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission, ainsi que les projets de résolution et de décision appelant une décision de la Commission des droits de l'homme et les autres questions intéressant la Commission, figurent dans le document E/CN.4/Sub.2/1997/L.11 et ses additifs.

X. PREVENTION DE LA DISCRIMINATION A L'EGARD DES MINORITES ET PROTECTION DES MINORITES

1. La Sous-Commission a examiné le point 8 de son ordre du jour à ses 20ème, 21ème, 22ème, 26ème et 35ème séances, tenues les 19, 20, 22 et 27 août 1997.

2. La liste des documents publiés au titre du point 8 figure à l'annexe ... du présent rapport.

3. A sa 20ème séance, le 19 août 1997, le Président-Rapporteur du Groupe de travail sur les minorités, M. Asbjörn Eide, a présenté le rapport du Groupe de travail sur sa troisième session (E/CN.4/Sub.2/1997/18).

4. Lors du débat général, les membres ci-après de la Sous-Commission ont fait des déclarations : M. Ali Khan (21ème), M. Bossuyt (20ème), M. Chernichenko (20ème), Mme Daes (26ème), M. Eide (26ème), M. El-Hajjé (22ème), M. Fan Guoxiang (20ème), M. Guissé (20ème), M. Hatano (22ème), M. Joinet (22ème), M. Khalifa (22ème), M. Lindgren Alves (22ème), M. Maxim (22ème), Mme McDougall (21ème), M. Yimer (20ème).

5. La Sous-Commission a également entendu des déclarations des représentants des organisations non gouvernementales ci-après : Association américaine des juristes (22ème), Association internationale des éducateurs pour la paix mondiale (21ème), Association internationale des juristes démocrates (22ème), Association internationale pour la liberté religieuse (21ème), Bureau africain des sciences de l'éducation (21ème), Christian Solidarity International (21ème), Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme (21ème), Conseil international des femmes juives (21ème), Fédération internationale des journalistes libres (21ème), Fédération internationale islamique d'organisations d'étudiants (22ème), Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes (21ème), Groupement pour les droits des minorités (21ème), Indian Council of Education (21ème), Institut international de la paix (21ème), International Human Rights Association of American Minorities (21ème), Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (22ème), Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques (21ème), Parti radical transnational (21ème), Pax Christi international (21ème), Service international pour les droits de l'homme (21ème).

6. Des déclarations ont également été faites par les observateurs de l'Azerbaïdjan (22ème), du Bangladesh (22ème), de la Hongrie (22ème), de l'Iran

(République islamique d') (22ème), de l'Iraq (22ème), du Myanmar (22ème), du Pakistan (22ème), de la Fédération de Russie (26ème), de Sri Lanka (26ème).

7. Des déclarations équivalant à un droit de réponse ont été faites par les observateurs de l'Arménie (26ème) et de l'Azerbaïdjan (26ème).

Prévention de la discrimination à l'égard des minorités et protection des minorités

8. A sa 35ème séance, le 27 août 1997, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1997/L.41, qui avait pour auteurs M. Ali Khan, Mme Attah, M. Bossuyt, M. Boutkevitch, M. Chernichenko, Mme Daes, M. Decaux, M. Eide, M. El-Hajjé, M. Díaz Uribe, Mme Gwanmesia, M. Hatano, M. Khalil, M. Fix Zamudio, M. Lindgren Alves, M. Maxim, M. Mehedi, Mme Palley, M. Park, Mme Warzazi, M. Weissbrodt, M. Yimer et M. Zhong. M. Maxim, Mme Warzazi et M. Zhong se sont ultérieurement retirés de la liste des auteurs.

9. M. Chernichenko a révisé oralement le projet de résolution en insérant, au paragraphe 2 du dispositif, après les mots "sur sa troisième session" les mots suivants "ainsi que les documents de travail établis par les membres du Groupe de travail".

10. Mme Warzazi a modifié oralement le projet de résolution en supprimant, au paragraphe 3 du dispositif, les mots "de trois ans" après les mots "de demander au Conseil économique et social d'autoriser à proroger".

11. M. Fan Guoxiang a modifié oralement le projet de résolution en supprimant, à la fin du paragraphe 4 du dispositif, les mots "en vue de consolider les activités préventives de ce dernier et de lui permettre de réagir plus rapidement face aux situations de minorités qui appellent une action urgente".

12. M. Alfonso Martínez a modifié oralement le projet de résolution en insérant, dans le projet de décision figurant au paragraphe 16 du dispositif, les mots "de cinq jours ouvrables" après les mots "une session" et en supprimant les mots "à savoir en 1998, 1999 et 2000" à la fin du projet de décision.

13. Les membres suivants ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution : M. Alfonso Martínez, M. Bossuyt, M. Eide, M. Lindgren Alves, M. Maxim, Mme Warzazi et M. Yimer.

14. Le projet de résolution tel que révisé et modifié a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir chapitre II, section A, résolution 1997/23.
